

ÉCHAFAUDAGE FIXE (DE PIED) • ÉCHAFAUDAGE ROULANT

MÉMENTO ÉCHAFAUDAGES



Être formé pour l'opération réellement confiée

Utiliser, monter, démonter, modifier ou vérifier sont des missions différentes. Je n'effectue que celles pour lesquelles j'ai reçu une formation adaptée et une désignation de mon employeur.

1 Échafaudage fixe / de pied

UNE STRUCTURE LIÉE AU SITE

- Repose sur des appuis résistants et réglés.
- Stabilité assurée selon la notice : amarrages, ancrages, contreventements et dispositifs prévus.
- Accès intérieur sécurisé ; planchers complets et protégés.
- Toute modification peut changer la résistance et la stabilité.

Jamais de retrait d'amarrage, de garde-corps ou de plancher sans autorisation et procédure adaptées.

2 Échafaudage roulant

UNE STRUCTURE MOBILE

- Monté conformément à la notice, sans mélange incompatible de composants.
- Stabilisateurs et lest installés dans la configuration prévue.
- Roues verrouillées avant l'accès et pendant le travail.
- Déplacement uniquement sur un sol résistant, plan, dégagé et compatible avec le matériel.

Aucune personne ni charge non arrimée sur l'échafaudage pendant son déplacement.

3 Les risques à anticiper

- Chute de hauteur lors de l'accès, du travail ou du montage.
- Chute d'objets sur les personnes situées en dessous.
- Effondrement ou basculement : appuis, surcharge, défaut d'amarrage ou de stabilisation.
- Contact ou amorçage avec une ligne ou une installation électrique.
- Heurt avec un véhicule, un engin, une porte ou un équipement mobile.
- Vent, intempéries, sol dégradé, coactivité ou modification non maîtrisée.

UN CONTRÔLE VISUEL ET FONCTIONNEL AVANT CHAQUE PRISE DE POSTE

VÉRIFIER AVANT DE MONTER

L'échafaudage est-il complet, stable, accessible et adapté au travail ?

Je consulte l'identification ou le compte rendu de vérification et je réalise les contrôles relevant de ma mission.

1

ENVIRONNEMENT

Sol et appuis résistants ; circulation et coactivité maîtrisées ; lignes électriques, ouvertures, obstacles et météo pris en compte.

2

STRUCTURE

Montants, diagonales, lisses, amarrages, stabilisateurs, roues et assemblages présents, correctement positionnés et sans déformation visible.

3

PLANCHERS ET PROTECTIONS

Planchers complets, fixés et non glissants ; garde-corps, lisses, sous-lisses et plinthes présents ; trappes refermées.

4

ACCÈS

Accès intérieur prévu par le fabricant, dégagé et sécurisé. Ne jamais grimper par l'extérieur ni utiliser un moyen improvisé.

5

CHARGES

Classe de charge et limites connues. Répartir matériaux et outils ; ne jamais surcharger ni ajouter palan, bêche ou console sans validation.

6

CONDITIONS DE TRAVAIL

Chaussures adaptées, zone inférieure protégée, outils sécurisés si nécessaire. Maintenir l'ordre et ne pas créer de surélévation sur le plancher.

JE N'UTILISE PAS - JE BALISE - JE SIGNALE

Élément manquant ou déformé, plancher incomplet, roue non bloquée, appui affaîssi, amarrage retiré, surcharge, vent dangereux, ligne électrique trop proche ou doute sur la conformité.

NOTICE DISPONIBLE • ZONE PROTÉGÉE • ÉQUIPE COORDONNÉE

MONTER SANS IMPROVISER



Montage et démontage réservés aux personnes formées

Les opérations sont réalisées sous la direction d'une personne compétente, conformément à la notice ou au plan établi. La protection contre les chutes doit être assurée à chaque niveau.

1 Montage / démontage

- Délimiter la zone et contrôler le sol, les appuis et l'environnement.
- Trier et vérifier les composants ; respecter la notice et l'ordre des étapes.
- Mettre en place les protections collectives au fur et à mesure.
- Installer contreventements, amarrages, stabilisateurs et accès prévus.
- Utiliser les EPI antichute uniquement selon la procédure, avec points d'ancrage autorisés.
- Au démontage, conserver la stabilité et les protections jusqu'au dernier moment.

2 Déplacer un roulant

- Faire descendre toutes les personnes et retirer ou arrimer les charges.
- Contrôler le trajet, le sol, la pente, les trous, les obstacles et les lignes aériennes.
- Respecter la hauteur et la configuration admises par le fabricant.
- Débloquer les roues et adapter les stabilisateurs comme indiqué dans la notice.
- Déplacer lentement en poussant à la base, sans traction par un véhicule.
- À l'arrivée : remettre les stabilisateurs et bloquer toutes les roues avant l'accès.

3 Quand une nouvelle vérification s'impose

- Avant la mise ou remise en service, après montage ou modification.
- Après intempéries, choc, affaissement, longue interruption ou changement important de site.
- Chaque jour : examen de l'état de conservation de l'échafaudage.
- Au moins tous les 3 mois : examen approfondi de l'état de conservation par une personne compétente.

RÉFLEXE ESSENTIEL

Je ne répare, ne transforme et ne déplace jamais un échafaudage de ma propre initiative. Si la situation diffère de celle prévue, j'arrête, je sécurise la zone et j'alerte mon responsable.